



Des **sélections départementales, interdépartementales ou régionales** pour un **jury national**

1 Jury départemental, interdépartemental ou régional : avril 2018

Dans chaque département ou regroupement de départements*, un jury, composé de spécialistes du patrimoine, examinera les récits des élèves et sélectionnera la classe lauréate (un récit par jury) des Prix VMF Education qui participeront au jury national. Les résultats seront annoncés fin avril-début mai 2018.

* en fonction du nombre de classes participantes

2 Jury national : mi-mai 2018

Les récits sélectionnés seront soumis au jury national, qui désignera les 3 lauréats nationaux du Grand Prix VMF Education. L'annonce des résultats aura lieu au lendemain du jury.

Les **dotations** du **concours**

Lauréats départementaux ou interdépartementaux des Prix VMF Education

Les classes lauréates seront récompensées par des dotations en matériel.

Lauréats nationaux du Grand Prix VMF Education

Les 3 classes primées seront invitées à recevoir leur prix à Paris lors de l'Assemblée Générale des VMF (date à confirmer).

Bic Kids, partenaire de VMF pour cette opération pédagogique, offrira aux 3 classes lauréates un an de fournitures scolaires (stylos, feutres et crayons de couleurs, gommes, paires de ciseaux, taille-crayons...).

Le coût du déplacement sera pris en charge par VMF.

Cette initiative des VMF est soutenue par :



Le parrainage de la Présidente de la Commission Culture, Éducation et Communication du **Sénat**



Concours de récits imaginaires autour du patrimoine

Ouvert aux classes de CM1, CM2 et 6^e

Raconte-moi le patrimoine !

Date de clôture : vendredi 16 mars 2018



Concours

de récits imaginaires autour du patrimoine

Ouvert aux classes de CM1, CM2 et 6^e

Raconte-moi le patrimoine !

Les élèves vont faire appel à leur inventivité et à leur imagination pour créer, rédiger et illustrer de fabuleuses histoires autour d'un élément du patrimoine de leur région. La réussite de ce projet passera sans aucun doute par un travail collaboratif passionnant entre les élèves ! Par leurs récits imaginaires et illustrés, ils proposeront une **découverte originale et ludique** du patrimoine régional.

Objet du concours

Les classes participantes sont invitées à **choisir une construction** (château, église, gare, maison, pont...) connue ou méconnue de leur environnement proche et considérée par les élèves comme **représentative du patrimoine de leur région**. À partir de cette construction, **les élèves inventent une histoire** qui met en scène un ou plusieurs personnages ayant existé ou purement imaginaire. Il peut s'agir du personnage historique qui a construit ou habité le monument choisi, d'un personnage de fiction, d'un super-héros qui vit dans le monument ou le visite... Récit historique, fantastique, merveilleux, de science-fiction, policier, romanesque... tous les genres littéraires sont possibles ! **Une seule contrainte : le lieu principal où se déroule l'histoire doit être la construction choisie par les élèves.**

Longueur du récit

Le récit sera composé au minimum d'une page de format A4, avec au recto le titre et une illustration et au verso un texte d'environ 1 500 signes (espaces compris), soit environ 250 mots. Il n'y a pas de limite maximale, les élèves sont libres de rédiger autant de pages qu'ils le souhaitent.

Présentation du récit

L'aspect créatif et esthétique de présentation du récit constituera un des critères d'évaluation.

Le récit produit par les élèves pourra être présenté, au choix, sous une forme papier ou électronique :

- La forme papier, au choix : des feuilles A4, A3 pliées ou assemblées par des attaches parisiennes, du fil de rafia ou autre...
- La forme électronique : document Word ou Powerpoint.

Sur la page de couverture, **le titre du récit sera accompagné d'une illustration réalisée par les élèves** (dessin, collage, peinture...) ou d'une photo.

Le texte sera également illustré par des productions des élèves ou par des photos.

Les coordonnées de la classe (nom de l'école, niveau de la classe, code postal et ville) seront indiquées sur la 4^e de couverture.

**ILLUSTREZ
LES RÉCITS**

Modalités d'envoi

La date de clôture du concours "Raconte-moi le patrimoine !" est fixée au vendredi 16 mars 2018 à minuit.

1 Déposez le récit créé par vos élèves sur

<http://enseignants.vmfpatrimoine.org>
Accédez à votre espace personnel avec vos identifiants puis suivez les instructions.

2 Envoyez l'original du récit par courrier

(le cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse du correspondant VMF de votre département.

Tous les récits seront mis
en ligne sur le site
<http://enseignants.vmfpatrimoine.org>,
sur la carte de France du concours.

